Envoyé en préfecture le 07/04/2022 Recu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID: 077-200040251-20220329-D\_2022\_2\_13-DE



## délibération : D\_2022\_2\_13

Nombre de délégués en

exercice: 60

Présents: 42

Votants: 53

Objet : Affectation des résultats 2021 du Budget Port de Braysur-Seine L' an deux mille vingt deux, le mardi 29 mars à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes de Vimpelles, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le President.

Date de convocation du : 23 Mars 2022

Titulaires: Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Monsieur CABOUSSIN Luc. Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur RAY Daniel, Madame BANOS Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emric, Madame SOSINSKI Sandrine, Madame BUOT Julie, Monsieur GODRON Charles, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur MAURY Yannick, Madame MOREAU Patricia, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc, Madame DELATTRE Nadine, Madame FLON Martine

<u>Suppléant(s) en situation délibérante</u>: Madame RIBAULT Marie-Pierre, Monsieur THIENARD Gérard

## Pouvoirs:

Monsieur MIRVAULT Dominique a donné pouvoir à CARRASCO Alain Madame RIOTTE Corinne a donné pouvoir à Monsieur CARRASCO Alain Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-Pierre

Madame LEMORE Christine a donné pouvoir à Monsieur CAMUSET Pascal Monsieur CHANTRE Brice a donné pouvoir à Monsieur GENON Fabrice Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur LAMOTTE Xavier Monsieur GAUTRY Jean-Claude a donné pouvoir à Madame VILLIERS Nadine Madame BENOIT Florence a donné pouvoir à Monsieur MASSET Julien Monsieur BERTRAND Luc a donné pouvoir à Monsieur DENORMANDIE Roger Madame GRANERO Agnès a donné pouvoir à Madame FLON Martine Monsieur PACHOT Joël a donné pouvoir à Monsieur CAPMARTY André

<u>Absent(s)</u>: Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame LETERRIER Carine, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur POULAIN Michel

**Excusé(s)**: Monsieur MIRVAULT Dominique, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur SOUCHAL Georges, Madame LEMORE Christine, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur CHANTRE Brice, Monsieur FLAMEY Francis, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Madame BENOIT Florence, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur BERTRAND Luc, Madame CHARLES Sabine, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël

Secrétaire de Séance : Madame Laurence GUERINOT

Envoyé en préfecture le 07/04/2022 Recu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14;

Vu la délibération du 29 mars 2022 approuvant le Compte de Gestion 2021 du bud 10 10771200040251-20220329-D\_2022\_2\_13-DE

Vu la délibération du 29 mars 2022 approuvant le Compte Administratif 2021 du budget Port de Bray-sur-Seine,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 14 mars 2022,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 21 mars 2022,

Considérant que le Compte Administratif 2021 laisse apparaître les résultats ci-dessous,

A savoir

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 0,00

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 24 746,32

Solde d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 0,00 Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 4 106,48

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00 En recettes pour un montant de : 0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00

Sur la proposition de la commission des finances, réunie le 14 mars 2022, le Conseil Communautaire :

Décide d'affecter le résultat de clôture du budget Port de Bray-sur-Seine 2021 comme suit :

**AFFECTATION** 

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068): 0,00

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 28 852,80

Pour: 53 Contre: 0 Abstention: 0

Emis le 29/03/2022, transmis en sous-préfecture

et rendu exécutoire le 07/04/2022

Le prés**y**dent <del>Roger DEN</del>ORMANDIE